



École Carle

Respect - Positivité - Collaboration

306, rue Jacques-Buteux, Gatineau (Québec), J8P 6A2

Téléphone : (819) 643-3422

Téléphone service de garde : (819) 643-3264

Site web : www.csdraveurs.qc.ca/carle

COMMUNIQUÉ POUR LES PARENTS

Communiqué 2

Le 7 septembre 2023

Chers parents,

Quel bonheur pour nous de vous avoir accueillis mercredi dernier ! Les élèves avaient un beau sourire.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de votre compréhension durant la grève des compagnies de transport.

Dîner

Si vous venez chercher votre enfant pour le dîner, vous devez vous présenter au secrétariat avant 11h45. Sinon, votre enfant viendra vous rejoindre dans la cour lorsque la cloche sonnera. Petit rappel : n'oubliez pas d'ajouter des ustensiles dans la boîte à lunch de votre enfant s.v.p.

Compte à payer

Votre état de compte est dans Mozaïk. Nous privilégions le mode de paiement par internet comme indiqué sur votre état de compte. Il est toutefois possible de payer comptant avec l'argent exact au secrétariat.

Adresse courriel de l'école

Si vous devez communiquer avec l'école par courriel, nous vous demandons de toujours utiliser l'adresse carle@cssd.gouv.qc.ca puisque les deux secrétaires et la direction ont accès à cette boîte de courriels. Il sera alors plus facile pour nous de faire un suivi avec vous.

Déclaration de la clientèle

Le 29 septembre 2023

Chaque année, le Ministère de l'Éducation demande à chaque établissement scolaire de déclarer sa clientèle. La journée de déclaration est le 29 septembre. Il est important que tous les élèves soient présents lors de cette journée. Une communication sera envoyée par courriel la semaine avant cette date pour vous expliquer la procédure à suivre si votre enfant doit absolument s'absenter lors de cette journée.

Transport et départ en fin de journée

Le conflit est réglé, il n'y aura plus de mesures d'atténuation pour le transport.

Nous vous demandons d'attendre qu'il soit 16 h avant de récupérer votre enfant au service de garde.

Si vous devez venir chercher votre enfant au lieu qu'il prenne l'autobus, nous vous demandons d'aviser son enseignant et/ou le secrétariat avant 15 h s.v.p.

L'assemblée générale

Ce sera le 12 septembre 2023

Photos scolaires

Ce sera la 18 septembre 2023

Rappel - Départ et arrivée pendant les heures de classe. Aucun élève ne quittera l'école à moins que son départ ne soit autorisé par les parents. L'enfant ne peut pas quitter seul. À l'heure indiquée, l'adulte autorisé qui vient chercher l'enfant doit se présenter au secrétariat en passant par l'entrée principale, s'identifier et signer le registre de départ.

Les appels téléphoniques au secrétariat pour aviser l'école d'un changement de routine de votre enfant pendant la journée sont réservés aux situations d'urgence seulement.

Nous avons plusieurs retards d'élève, nous vous demandons une plus grande vigilance. Un bon départ est un meilleur gage de réussite.

Dans le cas d'un rendez-vous, il faut donc prévoir ramener l'enfant à la fin de la période, durant la récréation ou le dîner. Quand un enfant doit quitter plus tôt, le parent doit venir le chercher durant les heures de récréations ou au dîner.

Chaleur accablante

Nous avons chaud et nous tentons de nous adapter. Il est important que votre enfant ait une bouteille d'eau avec lui. Les élèves restent à l'intérieur de l'école, ou vont dans la cour préférablement à l'ombre quand nous jugeons que c'est préférable. On tente d'évaluer les meilleurs scénarios en fonction des périodes de la journée et de la température des classes versus celle extérieure. Les activités pédagogiques sont adaptées et les après-midis sont allégés.

Vêtements de rechange

Il est conseillé que votre enfant ait un sac de vêtements de rechange.

Consentement de publication

Dans le cadre des activités scolaires ou d'événements, il est possible que nous désirions publier des informations, filmer ou prendre des photos afin de valoriser et encourager les efforts et l'implication de nos élèves. Ces informations pourraient être utilisées à l'intérieur de l'école, publiées sur les pages web de notre établissement ou diffusées dans les médias. Toutefois, en regard de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et du Code civil du Québec, nous devons obtenir votre autorisation à publier ces informations. Soyez assurés, advenant votre désaccord de diffusion, que ce droit

sera respecté. Pour éviter toute ambiguïté, nous vous demandons de prendre le temps de remplir le formulaire même si vous refusez que nous publions ces informations.

Nous vous souhaitons un mois de septembre agréable malgré la frénésie des débuts d'année scolaire.

Véronique Bisson
Directrice

Alexandria Duchaussoy Girard
Directrice adjointe par intérim